



Propreté, environnement

Gestion de l'eau

Découvrez ici toutes les informations relatives à la gestion de l'eau.

Qualité de l'eau

Sur le territoire d'Essey-lès-Nancy, c'est la **métropole du Grand Nancy** qui est responsable de la qualité de l'eau à usage domestique.

Au-delà des contrôles opérés par la métropole, la qualité de l'eau fait l'objet d'un **suivi sanitaire permanent par l'Agence Régionale de Santé Lorraine** qui procède régulièrement à des prélèvements et analyses.

Les résultats des derniers contrôles sanitaires sont téléchargeables ci-dessous.



Le dispositif Allo Alerte

Pour être averti en cas de risque sanitaire ou de perturbation : **[inscrivez-vous à Allo Alerte](#)**

Eau et assainissement

La distribution de l'eau et l'assainissement relèvent de la **compétence de la Métropole du Grand Nancy**.

Ainsi, pour raccorder votre logement au réseau d'eau potable ou pour ouvrir le compteur de votre logement, vous devez **vous inscrire** au service de l'eau de la métropole.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le portail de l'eau du Grand Nancy.

Récupérateurs d'eau

Récupérer l'eau de pluie permet de préserver une ressource naturelle précieuse et de faire des économies.



Subvention du Grand Nancy

La métropole permet aux habitants de se doter de récupérateurs d'eau de pluie en subventionnant une partie de l'équipement.

Montant de la subvention :

URL de la page : <https://www.esseylesnancy.fr/gestion-de-leau>

50% du coût TTC de l'équipement
dans la limite de 50€ par équipement

Conditions :

Modèles de 300 litres minimum
3 récupérateurs par foyer maximum

Informations complémentaires et dossier de subvention à retirer sur le site de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable.

Puits et forages

Tout projet de réalisation d'un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique (alimentation humaine ou animale, hygiène, lavage, production végétale) doit faire l'objet d'une **déclaration préalable**.

Cette déclaration permet aux utilisateurs de ces ouvrages d'être informé de tout risque sanitaire lié aux prélèvements directs dans la nappe phréatique.

CONTACT



PÔLE TECHNIQUE

Urbanisme opérationnel, Aménagement

Place de la république
54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- accueil sur rendez-vous de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi

03 83 18 30 00

Itinéraire



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence